

COMPTE RENDU D'AFFICHAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2016

Direction de la Citoyenneté, du suivi juridique
et des marchés publics

Dossier suivi par Mme Dominique HAUDIQUET
Responsable du service du conseil municipal
☎ 02 47 88 11 02 – Fax : 02 47 42 29 82
Courriel : conseilmunicipal@fondettes.fr

Fondettes, le 2 février 2016

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 janvier 2016
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 23
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de conseillers présents à compter de la question n°5 : 24
Nombre de conseillers présents à compter de la question n°9 : 25

L'an deux mille quinze, le vingt cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric de OLIVEIRA.

Étaient présents : Cédric de OLIVEIRA, Catherine PARDILLOS, Jean-Paul LAUNAY, Nathalie LECLERCQ, François PILLOT, Dominique SARDOU, Hervé CHAPUIS, Mathilde COLLIN, Sylvain DEBEURE, Philippe BOURLIER, Yves PARINGAUX, Jean-Maurice GUEIT, Michel PASQUIER, Christophe GARNIER, Anne JUILLET à compter de la question n°5, David BRAULT, Benoît SAVARY, Maryline ZUCARO, Anne MONNEAU, Camille LECUIT, Philippe LACROIX, Yanne BENOIST à compter de la question n°9, Ilizette SA, Christine RENIER, Joël AGEORGES.

Représentés par pouvoir : Nicole BELLANGER a donné pouvoir à François PILLOT, Martine ABOT a donné pouvoir à Yves PARINGAUX, Virginie AUBRIOT-VERRYDEN a donné pouvoir à Catherine PARDILLOS, Bruno MARTEL a donné pouvoir à Maryline ZUCARO, Laétitia DAVID a donné pouvoir à Anne JUILLET, Agnès GALLIER a donné pouvoir à Nathalie LECLERCQ, Philippe DUBOIS a donné pouvoir à Philippe LACROIX, Gérard GARRIDO a donné pouvoir à Christine RENIER

Absente excusée : Anne JUILLET jusqu'à la question n° 5, Yanne BENOIST jusqu'à la question n°9

Secrétaires de séance : Philippe BOURLIER et Joël AGEORGES

Session ordinaire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Madame Ilizette SA qui siège au Conseil Municipal suite à la démission de Madame Luce TROUBAT.

● **Donner acte des décisions du Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire, conformément à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

DATE de l'acte	N°	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION	Coût HT ou (*) forfait et TVA incluse		
19/11/15	151	Urbanisme - Contrat d'assistance juridique avec la SCP CEBRON DE LISLE et BENZEKRI de Tours	4 200,00 €		
24/11/15	153	Informatique - Contrat annuel de prestations de maintenance et d'assistance pour le logiciel COVADIS de l'éditeur GEOMEDIA de Brest (service technique - cellule voirie)	510,00 €		
01/12/15	158	Culture - Contrat de cession avec l'association Prométhéâtre de Tours pour le droit d'exploitation de représentation d'un spectacle "Le Noël de clémentine" le 10/12/2015 salle des fêtes de L'Aubrière	(*) 869,60 €		
02/12/15	159	Animations de la Ville - Tarifs de location des salles communales (rappel des prix avec ajout de la mention : Tarif double pour les 24, 25, 31 décembre et 1er janvier)	--		
		Grande salle de L'Aubrière (390 p)		Journée	Week-end
		Fondettois		397,00 €	539,00 €
		Hors Commune		780,00 €	1 114,00 €
		Association de la Commune		72,80 €	72,80 €
		Petite salle de L'Aubrière (80 p)		Journée	Week-end
		Fondettois		191,00 €	245,00 €
		Hors Commune		299,00 €	408,00 €
		Association de la Commune		42,30 €	42,30 €
		Salle Jules Piednoir		Journée	Week-end
		Fondettois		82,00 €	95,00 €
		Hors Commune		109,00 €	136,00 €
		Association de la Commune		14,10 €	14,10 €
		Salle Espace Choisille (40 p)		Journée	Week-end
		Fondettois			95,00 €
		Hors Commune			190,00 €
		Association de la Commune		30,00 €	45,00 €
Entreprise Fondettoises	75,00 €	105,00 €			
02/12/15	160	Marchés publics - Avenant n°2 au marché de location et d'entretien des vêtements professionnels du personnel du Centre Technique Municipal avec INITIAL BTP SAS de LAILLY EN VAL (45) (allongement de la durée du marché qui se termine le 31/12/2015 jusqu'au 29/02/2016)	--		
08/02/15	161	Animation de la ville - Contrat de cession de représentation avec la Société Michel Martial Organisation de Tours concernant la régie technique, la sonorisation et l'éclairage pour les vœux du Maire au personnel	(*) 2 802,00 €		
08/02/15	162	Marchés publics - Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la rue des Maisons Rouges avec le Bureau d'études techniques A2I de JOUE-LES-TOURS pour un taux de rémunération de 2,97 % (a) estimation prévisionnelle	(a) 11 880,00 €		

10/12/15	163	Animation de la ville - Convention des prestation de service entre la Ville et la Protection civile d'Indre-et-Loire de Tours pour le Marché de Noël les 19 et 20 décembre 2015	(*) 352,73 €																											
11/12/15	164	Informatique - Renouvellement du contrat de maintenance et d'assistance pour le logiciel de gestion de la dette de l'éditeur SALVIA de AUBERVILLIERS (93) (b) coût annuel révisable	(b) 897,00 €																											
11/12/15	165	Informatique - Contrat de maintenance et d'assistance du logiciel de gestion électronique du courrier de l'éditeur MAARCH SAS de NANTERRE (92) (c) coût annuel révisable	(c) 1 400,00 €																											
14/12/15	166	Technique - Contrat annuel d'entretien et de maintenance de l'ascenseur de l'Espace Culturel de l'Aubière avec OTIS de Tours	1 696,00 €																											
16/12/15	168	Police - Convention de prestation de service pour la capture et la prise en charge des animaux errants avec la société FOURRIERE ANIMALE 37 de RIVARENNES (1) Suivant les interventions : Prix HT ➤ Capture de l'animal : 53 € ➤ Installation d'une identification + examen (insert): 50 € ➤ Installation d'une identification + vaccin CHPPIL : 65 € ➤ Identification + vaccin CHPPIL R : 70 € ➤ Passeport (obligatoire pour le vaccin rage) : 5 € ➤ Pension journalière animal : 10,50 €/jour ➤ Test leucose : 20 € ➤ Euthanasie chat : 35 € ➤ Euthanasie chien <20 kg : 40 € ➤ Euthanasie chien >20 kg : 45 € ➤ Incinération chat : 35 €, chiens <15kg : 45 €, 15 kg : 50 € Frais vétérinaires si animal blessé transféré à la SPA à l'issue des 8 jours ouvrés de garde : frais réels ➤ Transfert SPA inclus dans ces tarifs	(1)																											
18/12/15	169	Marchés publics - Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de la halle et de son parvis avec le cabinet d'architecture BOURGUEIL et ROULEAU de Tours pour un taux de rémunération de 10,95 % pour la mission de base et 0,38 % pour la mission EXE <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="3" style="background-color: #00FF00; text-align: center;">Mandataire : Bourgueil & Rouleau architectes</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">BET : EGIS et 3ème Nature</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #D3D3D3;">Estimation Prévisionnelle en € HT (P)</td> <td></td> <td style="text-align: right;">1 313 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Taux de rémunération de la mission de base</td> <td></td> <td style="text-align: right;">10,95%</td> </tr> <tr> <td>Taux de rémunération de la mission EXE (partielle)</td> <td></td> <td style="text-align: right;">0,38%</td> </tr> <tr> <td>Taux de rémunération de la mission (t)</td> <td></td> <td style="text-align: right;">11,33%</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #D3D3D3;">Montant HTVA</td> <td></td> <td style="text-align: right;">148 773,40 €</td> </tr> <tr> <td>TVA</td> <td style="text-align: right;">20,00%</td> <td style="text-align: right;">29 754,68 €</td> </tr> <tr> <td>TTC</td> <td></td> <td style="text-align: right;">178 528,08 €</td> </tr> </table>	Mandataire : Bourgueil & Rouleau architectes			BET : EGIS et 3ème Nature			Estimation Prévisionnelle en € HT (P)		1 313 000,00 €	Taux de rémunération de la mission de base		10,95%	Taux de rémunération de la mission EXE (partielle)		0,38%	Taux de rémunération de la mission (t)		11,33%	Montant HTVA		148 773,40 €	TVA	20,00%	29 754,68 €	TTC		178 528,08 €	
Mandataire : Bourgueil & Rouleau architectes																														
BET : EGIS et 3ème Nature																														
Estimation Prévisionnelle en € HT (P)		1 313 000,00 €																												
Taux de rémunération de la mission de base		10,95%																												
Taux de rémunération de la mission EXE (partielle)		0,38%																												
Taux de rémunération de la mission (t)		11,33%																												
Montant HTVA		148 773,40 €																												
TVA	20,00%	29 754,68 €																												
TTC		178 528,08 €																												
23/12/15	171	Urbanisme - Avenant n°4 au contrat administratif d'occupation du logement communal de l'école Camille Claudel, sis 3 avenue du Général de Gaulle prorogant l'occupation jusqu'au 31 décembre 2016 (redevance mensuelle de 259,56 €)	--																											
04/01/16	001	Marchés publics - Avenant n°1 au marché de création d'une plateforme de skatepark - lot 1 - Travaux VRD avec la Société VERNAT de LOCHES suite à la modification des fournitures (marché initial 22 049,50 € HT, nouveau montant du marché 25 185,50 € HT)	3 136,00 €																											

05/01/16	002	Animation de la ville - Contrat de cession avec l'orchestre Franck SIROTTEAU de Fondettes pour le droit d'exploitation de représentation d'un spectacle "guinguette d'hiver"	(*) 948,60 €																														
05/01/16	005	Marchés publics - Marché de location et d'entretien des vêtements professionnels du personnel du Centre Technique Municipal de la Ville (d) Coût mensuel	(d) 424,90 €																														
08/01/16	006	Animation de la ville - Tarifs de location des salles communales - ajout d'un prix de location mensuel pour l'occupation de la salle de l'Espace municipal de la Choisille : 350 €	--																														
		Cimetière - Concessions de terrains dans le cimetière du cœur de ville																															
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dates</th> <th>N°</th> <th>Emplacement</th> <th>Type</th> <th>Montant d'encaisse</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>15/12/15</td> <td>167</td> <td>ZA G05</td> <td>15 ans</td> <td>111,36 €</td> </tr> <tr> <td>23/12/15</td> <td>170</td> <td>D G16</td> <td>15 ans</td> <td>111,36 €</td> </tr> <tr> <td>29/12/15</td> <td>172</td> <td>Columbarium A 11</td> <td>15 ans</td> <td>176,61 €</td> </tr> <tr> <td>05/01/16</td> <td>003</td> <td>ZA G06</td> <td>15 ans</td> <td>111,36 €</td> </tr> <tr> <td>07/01/16</td> <td>004</td> <td>Columbarium B 11</td> <td>15 ans</td> <td>176,61 €</td> </tr> </tbody> </table>	Dates	N°	Emplacement	Type	Montant d'encaisse	15/12/15	167	ZA G05	15 ans	111,36 €	23/12/15	170	D G16	15 ans	111,36 €	29/12/15	172	Columbarium A 11	15 ans	176,61 €	05/01/16	003	ZA G06	15 ans	111,36 €	07/01/16	004	Columbarium B 11	15 ans	176,61 €	--
Dates	N°	Emplacement	Type	Montant d'encaisse																													
15/12/15	167	ZA G05	15 ans	111,36 €																													
23/12/15	170	D G16	15 ans	111,36 €																													
29/12/15	172	Columbarium A 11	15 ans	176,61 €																													
05/01/16	003	ZA G06	15 ans	111,36 €																													
07/01/16	004	Columbarium B 11	15 ans	176,61 €																													

1. Ouvertures de crédits 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016 à hauteur de 723 328 €, conformément à l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales. Les crédits consommés seront inscrits au budget principal 2016.

GESTIONNAIRE INFRASTRUCTURES		
Article	Objet	Montant
2031 822 VR	Relevés topographiques	5 000 €
2031 822 VR	Fais d'études aménagements	60 000 €
2152 822 VR	Panneaux de signalisation limitation 30 km/h	1 800 €
2152 822 VR	Renouvellement stock panneaux de signalisation	1 800 €
2152 822 VR	Panneaux limitation tonnage sur la commune	1 500 €
2152 822 VR	Coussins berlinois	8 500 €
2152 822 VR	Plots solaires	1 000 €
2152 822 VR	Potelets	5 000 €
2152 822 VR	Séparateurs de voies	680 €
122 2315 822 VR	Rue des Maisons rouges	495 000 €
130 2315 822 VR	Bail de voirie	30 000 €
2315 824 VE	Eclairage public	30 000 €
sous/total Infrastructures		640 280 €

GESTIONNAIRE BATIMENT		
Article	Objet	Montant
2184 020 VS1	Mobilier	2 500 €
2188 020 VS1	Matériel électrique et de plomberie	3 000 €
2188 020 VS1	Divers matériel bâtiment (convecteurs, stores; volets roulants....)	4 200 €
2188 212 EP1	Matériel sécurité entrée école (portail, sonnette, projecteur)	800 €
2188 20 ED	Ecussons portes drapeaux écoles	1 320 €
2188 020 ADM	Porte drapeaux Hôtel de ville	650 €

2188 411 LG	Réfrigérateur Gymnase MAV	800 €
sous/total Bâtiment		13 270 €

GESTIONNAIRE PARCS ET JARDINS		
Article	Objet	Montant
2128 823 VV	Plantations	10 000 €
2188 823 VV	Installations de jeux dans les espaces publics	10 000 €
2188 212 EM2	Installation d'un jeu à Camille Claudel	15 000 €
2315 823 VV	Aménagements espaces verts	4 500 €
sous/total Parcs et jardins		39 500 €

GESTIONNAIRE DEVELOPPEMENT URBAIN		
Article	Objet	Montant
2112 820 UD	Acquisition de terrains pour alignements de voiries	5 000 €
sous/total Sport		5 000 €

GESTIONNAIRE LOGISTIQUE		
Article	Objet	Montant
2184 40 LOG	20 Tables	1 728 €
2188 40 LOG	Plancher podium	3 950 €
2188 40 LOG	Perçuseuse sans fil	300 €
sous/total Logistique		5 978 €

GESTIONNAIRE SPORT		
Article	Objet	Montant
2188 414 LV	2 planches de saut sur le stade du moulin à vent	600 €
2315 411 LC	Réfection terrains de tennis extérieurs	11 700 €
2135 414 LG2	Modules pour débutants skate park	5 000 €
sous/total Sport		17 300 €

GESTIONNAIRE INFORMATIQUE		
Article	Objet	Montant
2183 023 CM	Matériel informatique	1 000 €

GESTIONNAIRE PETITE ENFANCE		
Article	Objet	Montant
2188 60 EF	Matériel petite enfance	1 000 €

2. Avances sur subventions aux associations de la Commune : La Môme, L'Aubrière et le Comité des Oeuvres Sociales du personnel communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser une avance sur subvention avant le vote du budget primitif 2016 aux associations suivantes :

- Association familiale "La Môme"..... 40 000 €
- Association culturelle et d'animation "L'Aubrière".... 40 000 €
- Comité des Œuvres Sociales du Personnel..... 10 000 €

Les crédits consommés seront inscrits au budget principal 2016.

3. Demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Développement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de demander au Département l'attribution du Fonds Départemental de Développement sur l'exercice 2016 pour la création des vestiaires sur le site sportif du Moulin-à-Vent, à hauteur de 63 167 €. Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, est autorisé à signer les contrats et tout document en application de la présente délibération.

4. Participation de la Commune à la consultation organisée par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités, en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de charger le Centre de gestion d'organiser, pour le compte de la Collectivité, une consultation en vue de souscrire un contrat groupe ouvert à adhésion facultative à compter du 1^{er} janvier 2017 auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer sans devoir en aucune manière justifier sa décision. Le(s) contrat(s) devra(ont) garantir tout ou partie des risques suivants :

- Personnel affilié à la CNRACL : décès, accidents ou maladies imputables au service, maladie ordinaire, congé longue maladie /longue durée, maternité, paternité, adoption

- Personnel affilié IRCANTEC (agents titulaires ou stagiaires et agents non titulaires)
accident du travail, maladie ordinaire, grave maladie, maternité, paternité, adoption.

Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, est autorisé à signer tout document en application de la présente délibération.

5. Déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle communale YH 515 située au lieu-dit Garreau et déclaration préalable de division en vue de créer deux lots à bâtir

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour, 3 abstentions (Groupe Réuni(e)s pour Fondettes) et 3 voix contre (Groupe Agir pour Fondettes), décide de déclasser du domaine public communal une emprise à extraire de la parcelle cadastrée YH n° 515 située au lieu-dit Garreau, rue des Cossons, d'une superficie de 2 162 m² environ.

Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, est autorisé à signer la demande de déclaration préalable de division de la parcelle cadastrée YH n° 515 en vue de détacher deux lots à bâtir, d'une contenance de 1081 m² environ, pour la création d'un seul logement par lot. Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, est autorisé à signer tout document en application de la délibération.

6. Règlement d'ouverture du hall d'accueil de l'Espace culturel de l'Aubrière pour l'exposition d'oeuvres

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le règlement d'ouverture du hall d'accueil situé au rez-de-chaussée de l'Espace culturel de l'Aubrière pour l'exposition d'oeuvres d'artistes peintres ou photographes. Les expositions organisées seront destinées à faire connaître au grand public des jeunes talents et des artistes confirmés. Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, est autorisé à signer tout document en application de la délibération.

7. Engagement de principe auprès du Syndicat d'Energie d'Indre-et-Loire pour l'effacement des réseaux de distribution publique d'énergie électrique d'un tronçon de la rue du Clos Poulet au titre de l'année 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un accord de principe pour engager la Ville dans l'opération d'effacement des réseaux de distribution publique d'énergie électrique rue du Clos Poulet, dans la partie située entre le carrefour de l'avenue du Général de Gaulle et la rue des Maisons Rouges. Le chiffrage estimatif réalisé par le Syndicat d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL) à partir de l'étude préliminaire, s'élèverait pour la Ville à 7 152,66 € net. Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, est autorisé à signer tout document en application de la délibération.

8. Engagement de principe auprès du Syndicat d'Energie d'Indre-et-Loire pour l'effacement des réseaux de télécommunication rue du Chanoine Carlotti du n°1 au n°11 au titre de l'année 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un accord de principe pour engager la Ville dans l'opération d'effacement des réseaux de distribution publique d'énergie électrique rue du Chanoine Carlotti (du n°1 au n°11). La participation communale s'élèverait à 16 941,66 € net. Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, est autorisé à signer tout document en application de la délibération.

9. Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

EFFECTIFS DES AGENTS NON TITULAIRES
Filière SPORTIVE
Ouverture d'un poste pour assurer les remplacements sur le dispositif des rendez-vous sports à chaque période de vacances
- ouverture d'un poste à temps complet d'Educateur des Activités Physiques et Sportives :
<u>Éducateur des APS</u> :
Ancien effectif : 0
Nouvel effectif : 1

Les crédits correspondants seront inscrits au budget principal.

10. Désignation d'un nouveau membre titulaire de la commission permanente sport, vie associative, animation de la ville et relations internationales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de désigner par un vote à main levée un membre titulaire de la commission permanente sport, vie associative, animation de la ville et relations internationales et un membre titulaire de la commission des financements et nouvelles technologies.

En effet, Monsieur Philippe DUBOIS est candidat pour remplacer la conseillère municipale démissionnaire dans la commission sport, vie associative, animation de la ville et relations internationales et laisse un siège vacant à la commission des financements et nouvelles technologies. Madame Ilizette SA souhaite intégrer la commission des financements et nouvelles technologies.

Sont désignés :

- Monsieur Philippe DUBOIS en qualité de membre titulaire de la commission permanente sport, vie associative, animation de la ville et relations internationales
- Madame Ilizette SA en qualité de membre titulaire de la commission des financements et nouvelles technologies.

Les commissions s'établissent comme suit :

FINANCEMENTS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES	SPORT – VIE ASSOCIATIVE – ANIMATION DE LA VILLE ET RELATIONS INTERNATIONALES
Cédric de OLIVEIRA Hervé CHAPUIS François PILLOT Jean-Paul LAUNAY Jean-Maurice GUEIT Michel PASQUIER Christophe GARNIER Camille LECUIT Ilizette SA Joël AGEORGES Philippe LACROIX (suppléant) Gérard GARRIDO (suppléant)	Cédric de OLIVEIRA Philippe BOURLIER Bruno MARTEL Yves PARINGAUX Virginie AUBRIOT-VERRYDEN Benoît SAVARY Agnès GALLIER Sylvain DEBEURE David BRAULT Nathalie LECLERCQ Philippe DUBOIS Joël AGEORGES Yanne BENOIST (suppléante) Christine RENIER (suppléante)

11. Avis sur la modification du périmètre du Syndicat Intercommunal Cavités 37

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable à l'adhésion des communes de : ABILLY, MARCAY et NOYANT-DE-TOURAINÉ au Syndicat Cavités 37 (conformément aux dispositions de l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Affiché le 5 Février 2016